

Parti
communiste
français

commission Santé
sante@pcf.fr

tél : 01 40 40 12 78

mai 2016

globule
rouge
INFO

LES GROUPEMENTS HOSPITALIERS DE TERRITOIRE (GHT) UNE CONCENTRATION ET UN REcul DÉMOCRATIQUE !

Il s'agit d'une restructuration en profondeur. Certes, les établissements demeurent, les sites aussi au moins dans un premier temps, mais les éléments stratégiques et de fonctionnement sont mutualisés et transférés sur l'établissement support du GHT...

C'est un vrai recul démocratique avec une hyper concentration des pouvoirs sur le Directeur de l'établissement support choisi et en lien direct avec le DG de l'ARS qui valide les GHT...

Il y a une réelle absence de contre-pouvoir institutionnel.

Cela aura de fait des conséquences pour les personnels des services administratifs, techniques, médico-techniques, sociaux et soignants des établissements du GHT.

La place des élu-e-s politiques a été maintenue en « affichage » mais dans une instance sans avis contradictoire que celui du directeur de l'établissement support du GHT... Un vrai risque de l'instrumentalisation de l'avis des élu-e-s est à craindre...

C'est le passage en force de la politique de santé en évinçant toute opposition potentielle...

Le calendrier est particulièrement contraint. La mise en œuvre est prévue à marche forcée... Beaucoup d'aspects seront « scellés » dans la convention constitutive des GHT... qui sera envoyée au DG de l'ARS pour le 1^{er} juillet 2016... Partout, exigeons la transparence sur le contenu de ces conventions constitutives... Travaillons les conditions d'un rassemblement le plus large contre les GHT sur l'ensemble du territoire.

Les pôles interétablissements en particulier pour les domaines de la biologie, de l'imagerie médicale et la pharmacie voient le jour...

Les fonctions administratives et logistiques vont être directement impactées avec la logique des achats et la centralisation sur l'établissement support... Formation continue, qualité, achats, finances...

Les établissements médico-sociaux sont aussi impactés puisque sont prévus dans le comité territorial des élu-e-s locaux.

D'autres textes sont en préparation : celui sur les conditions d'exercice des professionnels de santé au sein des pôles interétablissements... ceux des ordonnances en particulier celle modifiant les GCS...

Nous sommes donc bien dans une logique de passer de 1100 à 1200 établissements sanitaires et environ 900 médico-sociaux autonomes à une grosse centaine de Groupement hospitaliers de territoire au plan national... C'est une concentration d'une telle ampleur jamais opérée...

Jean-Luc Gibelin
animateur de la commission
Santé/protection sociale

durant le
congrès
national

à Aubervilliers
la commission
Santé se tiendra
à disposition des
délégué-e-s pour
présenter le travail réalisé
et prendre les contacts pour
les prochains mois...

ne pas hésiter à largement le partager
avec les délégué-e-s au congrès !



JOURNÉE DE TRAVAIL POUR UNE PROTECTION SOCIALE DU XXI^e SIÈCLE

Quel que soit le texte de congrès qui en sortira, il est évident pour toutes et tous, que la question de la protection sociale du XXI^e siècle sera un des points déterminants et que nous aurons à approfondir.

C'est pourquoi une journée de travail de notre commission, issue de ce congrès, sur ce sujet, est proposée le **samedi 18 juin, de 9h30 à 17h30, à Colonel-Fabien.**

Depuis des décennies, avec efficacité, mais non sans résistance des forces populaires et progressistes, le patronat et ses affidés, à droite et chez les socio-démocrates, a cherché à subordonner la réponse sociale et collective que sont la Sécurité sociale et plus généralement la protection sociale, aux impératifs de rentabilité des entreprises. Avec constance, ils ont travaillé à réduire les « charges fiscales et sociales » des entreprises prétextant qu'elles s'opposaient au développement des entreprises et de l'activité économique.

Avec la crise économique, le débat idéologique qu'ils ont mené a même rendu partiellement responsable du chômage de masse la protection sociale dans son ensemble, jusqu'à dire que cette protection sociale des gens était « au-dessus des moyens du pays » ! Alors ils ont cherché à débarrasser l'entreprise de ses responsabilités sociales et transféré la charge de cette responsabilité sur les seuls usagers de la protection sociale.

Tout en réduisant le niveau de la prise en charge socialisée des personnes, ils ont ainsi amplifiés, généralisés les dispositifs de fiscalisation, d'une part, d'exonérations des cotisations patronales d'autre part, et cela au nom de la baisse des déficits publics ET de la compétitivité des entreprises.

De nombreuses lois, touchant tant au travail qu'à la protection sociale, visent à démanteler ce conquis issu du Conseil national de la Résistance.

Pour notre part, nous ne cessons de rappeler que cette perspective n'est pas inéluctable. Au contraire, les moyens existent pour répondre aux besoins sociaux de notre temps, pour une sécurité sociale du XXI^e siècle.

Mais, si nous sommes nombreux à partager l'ambition de cette protection sociale du XXI^e siècle, nous avons besoin d'en dresser l'analyse claire pour en faire un véritable outil d'interventions concrètes.

BUREAU DE PRESSE DU PCF

communiqués

RAPPORT COUR DES COMPTES/SOINS BUCCO-DENTAIRES grossières manœuvres ?

La publication, dans *Le Figaro*, de fuites du rapport provisoire de la Cour des comptes sur les soins bucco-dentaires ne peut que nous interroger. Non dans le constat « accablant » de ce secteur laissé à l'abandon au profit des complémentaires depuis des décennies, mais dans ces conclusions.

Alors que dans le dernier trimestre de l'année vont s'engager les négociations conventionnelles dentaires, la Cour des comptes tente une manipulation démagogique de la population, celle qui ne cesse de se restreindre sur leurs soins bucco-dentaires insuffisamment ou non couverts par la Sécurité sociale, et celle qui, pour une large partie d'entre elle, y renonce faute de moyens.

Ce n'est pas « la faillite des politiques publiques face aux professionnels », mais le résultat d'une politique délibérée des gouvernements successifs, avec la complicité pendant des années d'une majorité de ces professionnels.

En vérité, la Cour des comptes ne vise qu'à un seul objectif, dans la ligne droite du Pacte de responsabilité et des LFSS successifs : confier aux complémentaires de santé le remboursement de ces soins bucco-dentaires, et permettre grâce à l'ANI et l'amendement Le Roux de développer un plus large réseau de soins, pour ceux qui en ont les moyens, et des centres « low-cost » pour les autres.

Au-delà du seul secteur dentaire, c'est l'institutionnalisation de la médecine à plusieurs vitesses qui est imaginée et dont la Cour des comptes juge qu'elle ne va pas assez vite. Le dentaire n'a jamais été que le cheval de Troie de la remise en cause de la Sécurité sociale.

Le PCF dénonce les grossières manœuvres et lance un appel à toutes les organisations syndicales, politiques, associatives et aux citoyens, pour que la sécurité sociale redevienne le seul outil pour satisfaire les besoins de santé et pour assurer la solidarité entre générations, entre malades et non malades. La sécu à 100%, c'est possible.

Paris, le 2 mai 2016

SEINE-SAINT-DENIS

MOBILISATION CONTRE LES GHT

Vendredi 1^{er} avril s'est tenue une première réunion des élus communistes du département à l'invitation du collectif *Santé* de la fédération et de l'ADECR, en présence d'Éliane Assassi, sénatrice, pour examiner les conditions à réunir pour une mobilisation large de la population sur la question des GHT.

La mise en place des GHT dans ce département se heurte à une situation déjà très dégradée : précarisation sociale très forte, renoncement aux soins, désertification des quartiers les plus défavorisés, et tous les indicateurs de santé au rouge. La Seine-Saint-Denis cumule toutes les inégalités sociales et de santé. C'est dans ce contexte que les regroupements prévus font naître beaucoup d'inquiétudes, d'interrogations et de premières expressions de rejet, comme à Ville-Evrard établissement psychiatrique où syndicats et CME s'opposent à ce que l'hôpital devienne « établissement-support » du GHT.

Confrontés à une forte activité, étant souvent le seul recours pour une part grandissant de la population, les hôpitaux du 93 subissent de lourds déficits structurels. Le regroupement autoritaire des hôpitaux publics va générer de nouvelles incohérences et de nouvelles contradictions.

En témoigne le regroupement 93-Est : Montreuil, Aulnay, Montfermeil et Ville-Evrard pour 42 communes et 1, 4 million d'habitants alors que le projet de loi préconisait des bassins de population de l'ordre de 400 000 habitants !! Bonjour la proximité !!

Malgré un climat entretenu d'absence d'informations et de transparence, l'éviction du processus des élus, des représentants des personnels non médecins et des usagers, de premières expressions entendent lever le voile sur les « mauvais coups qui

se préparent » : éviction de la psychiatrie, suppression d'activités de proximité, remise en cause des emplois et statuts des personnels...

Ainsi le maire de Montreuil, Patrice Bessac, a fait voter une motion à l'unanimité au Conseil de surveillance portant l'accent sur l'exigence de démocratie pour préserver le CHI en sa qualité d'hôpital public généraliste et de proximité ; François Asensi, député, a déposé une question écrite à l'AN pour interpeller la ministre Marisol Touraine sur l'ensemble des points inacceptables de la loi ; les maires de Saint-Denis et de Gonesse, concernés par le GHT 93-Nord, demandent le report de la date butoir du 1^{er} juillet 2016, face aux difficultés qui se font jour...

Enfin une coordination syndicale CGT s'est mise en place pour Montreuil/ Aulnay/Montfermeil/Ville-Evrard, avec une première déclaration commune.

Ainsi la réunion du 1^{er} avril, très bénéfique pour les uns et les autres, a dégagé un certain nombre de pistes de travail pour combattre cette loi de privatisation et engager un travail de terrain dans toutes les villes du département :

- une adresse de tous les élu-e-s du département, en termes d'alerte, pour informer sur l'état sanitaire de la population
- relayer et coordonner les actions des élu-e-s
- préparer une pétition
- une réunion au Sénat de tous les élu-e-s concerné-e-s avec une invitation aux organisations syndicales et associations d'usagers début mai
- à moyen terme, un « 4 pages » sur les questions de santé et de protection sociale.

Evelyne Vander Heym

parole d'élus

une délégation combative



par **Didier Mignot**
conseiller régional
d'Île-de-France
conseiller municipal
du Blanc-Mesnil (93)

Initée par la section du PCF, une délégation d'habitants du Blanc-Mesnil (93) accompagnée de M.G. Buffet députée, D. Mignot conseiller régional et H. Bramey conseiller municipal, a rencontré le directeur de cabinet de la ministre pour lui porter 1 000 pétitions s'opposant à la fermeture de l'antenne locale de la CPAM, effectuée avec l'accord tacite du maire LR de la ville.

Le ministère a dit que la situation de l'accueil des agences de la CPAM en Seine-Saint-Denis s'était améliorée (!) et que les effectifs avaient augmenté de 10%.

Ces affirmations, démenties par les organisations syndicales, ne résistent pas à l'épreuve des faits vécus par les assurés sociaux qui ont témoigné : Dans de nombreux cas, il est indispensable de se déplacer à la « sécu ». Là, il faut se rendre dans les villes voisines et faire la queue pendant des heures. Inacceptable !

Politiques d'austérité et services publics ne font pas bon ménage. Les suppressions de postes à la « sécu » et dans les

autres services publics en témoignent. Toujours plus de difficultés pour toucher toujours moins de remboursements au nom « d'économies » ? Ça suffit ! Et pendant ce temps-là, à Panama...

Blanc-Mesnil n'est pas un coup de tonnerre dans un ciel serein. Le 93 est sinistré en matière d'accueil CPAM : décision de fermeture de 15 points d'accueil usagers sur 33 en raison de la baisse de la dépense publique et recrutements gelés depuis 2013. La mobilisation a permis de sauver 5 accueils usager de façon transitoire jusqu'à 2017.

En 2002, la CPAM 93 comptait 100 points d'accueil ! Cette situation pénalise les plus précaires pour qui les remboursements directs sont vitaux et les plus en difficultés avec les démarches administratives.

Le ministère s'est engagé à examiner la possibilité d'une réouverture, même partielle de l'agence du Blanc-Mesnil... les communistes poursuivent la lutte avec une nouvelle pétition.

LA FIÈVRE MONTE

APPEL À MOBILISATION GÉNÉRALE CONTRE LES GHT ET LA LOI SANTÉ

Les GHT (Groupements hospitaliers de territoire) sont les outils d'une restructuration/déstructuration sans précédent de tout le dispositif sanitaire public. Il s'agit (comme l'a révélé *Le Figaro*) d'ici 2 ans de fermer près de 10% des lits MCO (médecine-chirurgie-obstétrique) afin de générer 3 milliards d'économies. Ce qui représente des milliers d'emplois hospitaliers supprimés dont des infirmiers et des médecins !

Dans ce cadre la psychiatrie – qui devrait être absorbée par ces GHT à dominante MCO – est particulièrement menacée. Depuis la création du Secteur, l'expérience a montré que chaque fois que la psychiatrie était intégrée à l'hôpital général, elle perdait ses moyens au profit de la MCO. Ainsi dans le 93 les CME et certains élus des 3 hôpitaux généraux du GHT-Est considèrent que celui-ci ne serait pas viable si Ville-Evrard obtenait sa dérogation.

Mais pour la psychiatrie, les GHT ne représentent que le premier étage d'un missile devant détruire ce qui reste de la politique de Secteur et d'une conception humaniste du soin centré sur le Sujet, puisque au-delà, la loi santé envisage de :

- redimensionner les Secteurs autour de 200 000 habitants au lieu de 75 000, permettant de fusionner les Centres médico psychologiques et autres structures ambulatoires (CATTP, HDJ...)

pour le 31 mai

- limiter son action à la gestion de la crise et à l'éradication des symptômes, le suivi au long cours devant être assuré par le généraliste avec éventuellement un étayage du social ou du médico-social

- déssectoriser l'hospitalisation pour aller vers un tri des malades par pathologie, comme au temps de l'asile.

Ce serait non seulement la mise en œuvre partout de la psychiatrie normalisatrice visant à traiter des troubles et non à soigner des sujets que nous dénonçons depuis des années, mais l'impossibilité de soigner humainement.

Aujourd'hui, dans de nombreux hôpitaux psychiatriques, la prise de conscience du danger monte. Près du tiers de ces établissements sont en passe de demander la dérogation prévue par la Loi, leur permettant de ne pas intégrer un GHT.

En MCO aussi la mobilisation s'organise.

Le Comité de mobilisation de Ville-Evrard a appelé à une **journée de manifestation nationale le 31 mai**.

Le Parti communiste, pour sa part, appelle tous les citoyens soucieux de la qualité du dispositif public de santé, tous les usagers, tous les hospitaliers à se mobiliser et créer les conditions du succès de l'action du 31 mai qui devrait être le lancement d'un vaste mouvement de défense de la santé, mais aussi de la refondation du Secteur psychiatrique, devant aboutir à la Loi-cadre que nous exigeons avec d'autres acteurs depuis des années.

les cocos dans les collectifs locaux

MATERNITÉ DE DIE 29 ans de résistance : 500 manifestants le 1^{er} mai

Le 23 décembre 1986, le préfet ordonnait la fermeture des 4 lits de la maternité de Die au 1^{er} mai 1987. D'innombrables manifestations, pétitions, actions multiples ont eu lieu depuis, la maternité est toujours menacée, mais encore ouverte.

Des bébés nés après la décision préfectorale de fermeture accouchent à leur tour à Die. Et le *Collectif de défense* a décidé une manifestation ce 1^{er} mai 2016, 29^e anniversaire de la fermeture empêchée. Car la « dérogation » permettant le fonctionnement de la maternité finit en juin !!!!!

Aussitôt, une délégation d'élus, du PS à la droite de la droite (Mariton), a rencontré la ministre de la Santé qui les a bien sûr rassurés en annonçant une nouvelle « dérogation » de 18 mois... le temps de passer les élections présidentielle et législatives de 2017. La 5^e en 7 ans !!!

Déjà sur les dents avec les manifs anti-El Khomri, *Nuit debout*... des élus PS ont « invité à ne pas manifester ». C'est une première !

Las, environ 500 personnes ont à nouveau défilé sous la pluie mêlée de neige pour exiger une autorisation d'ouverture de 5 ans et le financement d'un scanner. Des dizaines d'enfants et d'adolescents défilant avec un panneau « Né-e à Die le... » une date postérieure au 1^{er} mai 1987 était impressionnant et émouvant.

Dans son intervention, Philippe Leevemberg, président du *Collectif de défense*, a rappelé que « l'autorisation de 5 ans » était la condition du recrutement des praticiens hospitaliers nécessaires. Il a aussi dénoncé la rocambolesque opération des élus annonçant

l'élaboration d'un SMUR dont le coût s'élèverait aux environs de 1,2 million d'euros/an. Mais les personnels ce SMUR, dont médecins urgentistes, ne pouvant statutairement intervenir dans l'hôpital, attendraient l'intervention pour transporter... à Valence. Sans doute une façon d'organiser la « fuite » des patients.

Il semblerait qu'un autre marchandage a cours, l'ARS acceptant d'installer un scanner à Die... en échange de la fermeture de la maternité. Et il existe des élus PS/droite capables de négocier cela sans se souvenir que de Panama au Luxembourg existe 100 fois l'argent (détourné) nécessaire au bon fonctionnement de la Santé publique.

Revenons donc à l'appel d'élus PS à ne pas manifester après qu'avec la droite ils aient rencontré la ministre et décidé de se satisfaire d'une dérogation de 18 mois. « Ce n'est pas un nouveau sursis mais 18 mois pour préparer l'avenir de la maternité », a déclaré A. Matheron, président de la communauté du Pays Diois.

La mémoire ayant sans doute fui du cerveau de M. Matheron, voici ce qu'il déclarait dans le *Journal du Diois* du 22 juillet 2011, après que la maternité ait obtenu une précédente « dérogation » de 17 mois : « C'est le pire scénario auquel on pouvait s'attendre. C'est le plus mauvais cas de figure pour que rien ne change. On va vers un pourrissement de la situation... on va rendre une décision après les élections. Ce n'est pas une manière sérieuse d'envisager la santé sur le territoire... il faut arrêter cette politique d'étranglement de l'hôpital et lui donner une visibilité à long terme ». Vrai hier, faux aujourd'hui, ou l'art de mystifier les citoyens.

Heureusement les citoyens résistent : 29 ans, voilà ce que résister veut dire.

Jean-Pierre Basset